



BIOÉTHIQUE ET DROITS FONDAMENTAUX PERSPECTIVE FÉMININE

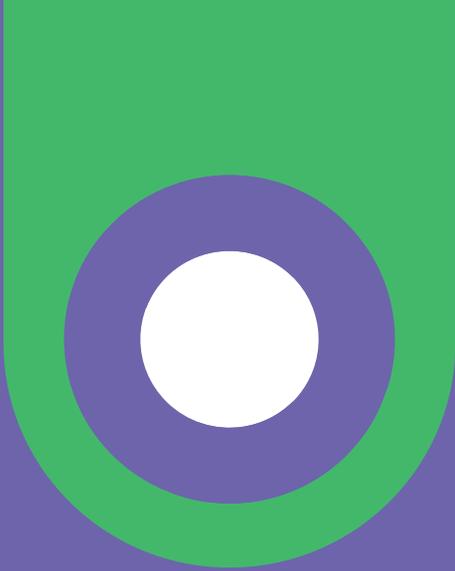
8 Mars 2025
9h00 - 18h45





Table des Matières

- Programme 2
 - Organisateur / Modérateur : Maroun BADR 3
 - Intervenante 1 : Laura ESCUDIER 4
 - Intervenante 2 : Judi AUBEL 5
 - Intervenante 3 : Laetitia POULIQUEN 6
 - Intervenante 4 : Aude MIRKOVIC 7
 - Intervenante 5 : Marguerite A. PEETERS 8
 - Intervenante 6 : Pauline BEER 9
 - Intervenante 7 : Sophie SAAB-TSNOBILADZÉ 10
 - Contactez-Nous 11
- 



Programme

- 9h00 *Ouverture de la journée et mot d'accueil* (Prof. Alberto GARCÍA GÓMEZ, Titulaire de l'UNESCO Chair in Bioethics and Human Rights)
- Présentation partie 1* (Maroun BADR)
- 9h15 *Les droits de la patiente confrontés aux violences gynécologiques et obstétricales : la reconnaissance juridique progressive d'un phénomène protéiforme* (Laura ESCUDIER)
- 10h15 *Promouvoir les droits et le développement des filles. Une approche fondée sur la culture et incluant les grands-mères* (Judi AUBEL)
- 11h15 *Femme 2.0 – Quel féminisme au temps du transhumanisme ?* (Laetitia POULIQUEN)
- 12h15 *Conclusion partie 1* (Maroun BADR)
- 12h30 Pause
- 14h00 *Présentation partie 2* (Maroun BADR)
- 14h15 *Corps de la femme et technologies reproductives* (Aude MIRKOVIC)
- 15h15 *La femme, l'ONU et la gouvernance mondiale. Perspective historique* (Marguerite A. PEETERS)
- 16h15 Pause
- 16h30 *État des lieux normatif et effectif du droit à la santé des femmes détenues dans les prisons françaises* (Pauline BEER)
- 17h30 *Les Méthodes d'observation du cycle. Une réponse éthique et efficace pour la santé de la femme* (Sophie SAAB-TSNOBILADZÉ)
- 18h30 *Conclusion générale* (Maroun BADR)
- 18h45 *Fin de la journée*

Maroun BADR

Doctor in Bioethics

Research Scholar, UNESCO Chair in Bioethics and Human Rights

Chercheur associé, Facultad de Bioética –

Universidad Anáhuac México

mbadr@unescochair.org

Maroun BADR est titulaire d'un doctorat en Bioéthique (Summa cum laude) de la Faculté de Bioéthique de l'Ateneo Pontificio Regina Apostolorum (Rome), portant sur la thèse « L'autonomie des femmes entre liberté personnelle et santé publique. Application à l'avortement et la contraception, et enjeux bioéthiques dans le contexte français du développement durable » (sous la direction du Prof. Alberto García Gómez).

Il est Research Scholar auprès de l'UNESCO Chair in Bioethics and Human Rights - Rome et Chercheur associé à la Facultad de Bioética Universidad Anáhuac México. Conférencier, il publie régulièrement des articles scientifiques dans plusieurs revues internationales de bioéthique et participe régulièrement à des congrès régionaux et internationaux de bioéthique. Ses principaux domaines d'intérêt sont : les questions prénatales, les droits et la santé des femmes, le biodroit, la biopolitique et le développement durable.



Présentation de la journée

Le 8 mars 2025 marque le premier « anniversaire » de la promulgation de la loi constitutionnelle sur l'avortement en France, date symbolique puisqu'il s'agit de la Journée internationale des droits de la femme. À cette occasion, cette journée de réflexion francophone en ligne autour du thème « Bioéthique et droits. Perspective féminine », vise à mettre en valeur la dignité de la femme et ses droits à partir d'un point de vue interdisciplinaire. Dans le contexte socio-politique complexe, il est urgent de remettre en lumière la valeur de l'identité féminine, de défendre les droits des femmes qui respectent cette identité ainsi que de promouvoir leur épanouissement à travers une approche holistique basée sur la dignité de la personne humaine. C'est ainsi que sept intervenantes spécialisées aborderont un certain nombre de thèmes qui représentent un défi tant au niveau national et qu'international.

Laura ESCUDIER

*Doctorante en droit public, Aix-Marseille Université,
UMR 7268 ADES - Centre de Droit de la santé*

Diplômée d'un Master 2 en Droit de la santé, Laura ESCUDIER est doctorante en droit public (UMR 7268 ADES - Aix-Marseille Université). Ses recherches portent sur l'analyse des rapports entre le droit et le genre dans le champ du droit de la santé publique. Elle enseigne également le droit public et le droit de la santé à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence et au sein d'instituts de formation pour les professionnels de santé.



Les droits de la patiente confrontés aux violences gynécologiques et obstétricales. La reconnaissance juridique progressive d'un phénomène protéiforme

Les violences gynécologiques et obstétricales sont une forme de violences exercée par le corps médical. L'expression recouvre une grande variété de violences : parmi les exemples fréquemment énoncés figurent des épisiotomies non consenties ou des propos sexistes et humiliants tenus durant des consultations. L'existence de ce phénomène au sein de l'institution médicale peut surprendre puisque les soignants sont tenus à des obligations déontologiques et légales qui trouvent pour corollaire les droits des patients. Énoncés de manière universelle, ces droits - tel le droit à la dignité et le droit de consentir à des soins - concernent aussi bien les hommes que les femmes. Dès lors, que penser de cet écart entre le droit et la réalité vécue par certaines patientes ?

Judi AUBEL

*Cofondatrice et directrice exécutive de
Grandmother Project – Change through Culture*

Judi AUBEL est une spécialiste des sciences sociales et une praticienne du développement. Elle est titulaire d'un doctorat en éducation et en anthropologie (Université de Bristol, Royaume-Uni), d'une maîtrise en santé publique (Université de Caroline du Nord, Chapel Hill) et d'une maîtrise en éducation des adultes (Université d'État de l'Arizona). Au cours des 30 dernières années, Dr. Aubel a travaillé principalement en Afrique, mais aussi en Amérique latine, en Asie et dans le Pacifique, dans le domaine de la recherche appliquée, de l'évaluation de programmes et de la conception d'interventions communautaires portant sur le développement des adolescents, la santé maternelle et infantile et l'éducation.

Elle s'intéresse principalement à l'élaboration de stratégies de santé et de développement communautaires qui s'appuient sur les valeurs et les rôles culturels, y compris ceux des anciens, et qui catalysent les changements menés par la communauté grâce à l'utilisation de méthodes inclusives et participatives qui renforcent la cohésion et la collaboration au sein de la communauté. Judi a publié plus de 25 articles sur la santé, l'éducation et le développement des adolescents. Elle est titulaire d'une bourse ASHOKA, reconnue pour son développement d'approches innovantes et efficaces visant à résoudre des problèmes sociaux complexes



Promouvoir les droits et le développement des filles. Une approche fondée sur la culture et incluant les grands-mères

Dans le sud du Sénégal, les filles sont confrontées à des obstacles majeurs à leurs droits et à leur développement : soutien familial limité à leur éducation, mariages et grossesses précoces ainsi que mutilations génitales féminines (MGF). En outre, le manque de communication entre les générations et la faible cohésion sociale au sein des communautés limitent le soutien dont les filles ont besoin. Le programme de développement holistique des filles [Girls Holistic Development (GHD) Program] a été développé par « Grandmother Project - Change through Culture (GMP) », une ONG américaine et sénégalaise créée en 2005. GMP développe des stratégies de changement communautaire qui s'appuient sur la structure et les valeurs des cultures non occidentales et collectivistes. GHD utilise une approche inclusive et participative pour promouvoir un consensus communautaire en faveur du changement pour les filles. La GHD s'appuie sur une ressource culturelle sous-utilisée pour soutenir les filles : les grands-mères. La GHD recourt également à des méthodes et des concepts issus du développement communautaire, de l'éducation des adultes, de la psychologie positive et du changement systémique. Dans le cadre de la GHD, une série d'activités communautaires permet de renforcer les relations entre les générations, de partager de nouvelles informations sur la GHD et de susciter une réflexion collective sur les idées existantes et nouvelles liées à la GHD. Les activités communautaires comprennent des « forums intergénérationnels » qui impliquent trois générations de femmes et d'hommes ; des « journées de solidarité et de dialogue » ; une formation au leadership pour les grands-mères ; des forums pour toutes les femmes ; et une formation au leadership pour les filles, basée sur les valeurs africaines ». Plusieurs évaluations de la GHD ont montré qu'elle a contribué à un changement significatif des normes sociales relatives à l'éducation des filles, au mariage des enfants, à la santé et à l'éducation.

Laetitia POULIQUEN

Directrice de NBIC Ethics, Brussels

Laetitia POULIQUEN est mère de quatre garçons et diplômée en International Marketing, en Bioéthique et experte en informatique et électronique. Elle travailla pour des entreprises internationales de logiciels et à la Harvard Business School comme assistante de recherche. Son expertise en Artificial Reproductive Technologies, en santé mentale des femmes et en transhumanisme la conduit à écrire Femme 2.0 – Féminisme et Transhumanisme, et à fonder et diriger le thinktank NBIC Ethics se focalisant sur l'éthique des nouvelles technologies et la Digitalisation de l'UE auprès de la Commission européenne. Elle s'est entre autre impliquée sur le règlement sur l'Intelligence Artificielle IA Act, et sur le règlement des données de santé eHealth Data Space. Son dernier ouvrage IA Maître du Temps – Vers une éternité connectée ? est paru en décembre 2024.



Femme 2.0 – Quel féminisme au temps du transhumanisme ?

Si l'égalité en dignité et en droits a été affirmée par les pays occidentaux, la libération des femmes a généré des dysfonctionnements, dont le plus significatif pourrait être la mise en abîme de la spécificité féminine, prémices du « désenfantement » de la société et le risque de disparition de la spécificité féminine. L'intervenante s'attachera à mettre en lumière l'atteinte faite à la femme par les philosophies transhumanistes qui visent à lui retirer, par l'entremise de la technologie, toute spécificité corporelle, psychique et sociale, ainsi que sa propension au don par la maternité. Si le transhumanisme promet les fantasmes de la jeunesse éternelle à l'humanité, sans contingence corporelle, et les fantasmes de l'immortalité de l'âme, l'utilisation des technologies NBIC (Nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives) pour la mise en œuvre des philosophies transhumanistes pourrait produire des effets spécifiques néfastes sur l'identité de la femme: celles de l'amener à disparaître dans son essence féminine pour devenir un individu de genre neutre, « augmenté » et sans filiation, dans lequel on ne reconnaîtrait plus ni homme ni femme.

Aude MIRKOVIC

Maître de conférences HDR (Habilitation à diriger des recherches), Droit privé et sciences criminelles, Université Paris Saclay

Aude MIRKOVIC est docteur en droit de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, où elle obtient en 2001 son doctorat avec mention très bien et félicitations du jury, sur le sujet suivant : La personne humaine. Étude visant à clarifier le statut juridique de l'enfant à naître. Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris-Saclay (site Evry) depuis 2001, elle obtient l'habilitation à diriger les recherches (HDR) en 2013. Spécialisée en droit de la famille et bioéthique, elle est l'auteur de nombreuses publications, tant académiques que grand public [voir ses principales publications [en ligne](#)].



Corps de la femme et technologies reproductives

Les techniques de procréation artificielle, ou procréatique, sollicitent le corps de la femme d'une manière qui interroge au regard des contraintes et risques qu'elles supposent pour la femme. L'objet de la présentation est de proposer un bilan du coût pour la femme de ces processus (prélèvement d'ovocytes et traitements hormonaux notamment), afin d'apprécier leur pertinence au regard des principes juridiques et favoriser pour les femmes la possibilité de donner un consentement en connaissance de cause.

Marguerite A. PEETERS

*Docteur en Science Politique et Administration Publique,
chercheur, écrivain, conférencière*

Marguerite A. PEETERS est docteur en sciences politiques (Université Wyszynski à Varsovie). Journaliste dans les années 1990, elle a fait une enquête approfondie sur « le nouveau consensus mondial » construit au cours des grandes conférences internationales onusiennes post-guerre froide, le nouveau langage mondial qui s'est imposé mondialement depuis, et la nouvelle politique de partenariats propre à l'émergence de la gouvernance mondiale. Elle a écrit plusieurs livres sur ces sujets, dont *Global Governance – History of a Quiet Revolution within the United Nations (1945-96)*, *Tirant lo Blanch (2024)*. Elle intervient fréquemment comme conférencière et chargée de cours dans diverses institutions d'enseignement supérieur.



La femme, l'ONU et la gouvernance mondiale. Perspective historique

Depuis l'insertion de l'égalité de droits des hommes et des femmes dans la Charte (1945), les Nations-Unies ont joué un rôle moteur indiscutable dans la promotion du statut et des droits de la femme à travers le monde. L'histoire concrète de cette promotion manifeste souvent l'initiative proactive, non des États-membres et des peuples, mais d'une minorité d'acteurs non-étatiques transnationaux, ayant développé au fil des décennies un partenariat opératif avec le Secrétariat onusien. Sous l'impulsion de tels acteurs, des intérêts non-universels ont fini par influencer l'interprétation dominante des droits de la femme et de son égalité. La perspective du genre est l'aboutissement actuel de ce processus. Depuis une trentaine d'années, elle s'est imposée comme priorité transversale de la gouvernance mondiale. Cette présentation identifiera quelques-unes des grandes étapes de ce processus historique. Elle montrera la nécessité de réconcilier l'égalité de la femme avec la singularité propre à la femme, son être-même de femme, universellement reconnaissable et aussi, de rendre le pouvoir aux peuples et aux gouvernements afin qu'ils puissent promouvoir l'égalité de l'homme et de la femme dans le respect de leurs cultures et de leur histoire.

Pauline BEER

*Docteure en droit public, intervenante socio-judiciaire
auprès de l'APCARS*

Pauline BEER a réalisé une thèse au sein d'Aix-Marseille Université qui s'intitule « Vers un droit de la santé en milieu pénitentiaire. Les conditions de détention en question ». En parallèle de ses travaux de recherche, elle s'est spécialisée dans l'accompagnement de personnes en souffrance psychique notamment sur des questions relatives à la sexualité, aux questions de genre et aux traumatismes. C'est ainsi qu'elle s'est formée en tant que psychopraticienne intégrative et que sexothérapeute auprès d'« Indigo formations », situé à Paris. Après l'obtention du diplôme de doctorat en Droit public en 2023, elle a intégré l'APCARS en tant que contrôleur judiciaire et enquêtrice de personnalité.



État des lieux normatif et effectif du droit à la santé des femmes détenues dans les prisons françaises

Au 1er octobre 2024, le nombre de personnes détenues qui s'amassent dans les prisons françaises s'élève à 79 631. Parmi ces personnes, 3,4 % (2738) sont des femmes. Minoritaires en nombre, les femmes détenues font l'objet de discriminations dans l'exercice de leurs droits fondamentaux en général et en matière de santé en particulier. Ainsi, l'accès aux soins notamment demeure trop faible et inégalitaire les concernant. Pourtant, ces dernières présentent un état de santé fragilisé avec une prévalence importante de troubles mentaux et de comportements à risque. Ces difficultés, antérieures à l'incarcération, sont trop souvent aggravées par des conditions de détention telles que la surpopulation, le manque d'activité, la faiblesse du maintien des liens familiaux ou encore le manque d'hygiène. Pire encore, cette situation, peu propice à la protection de la santé des personnes détenues, ne s'améliore guère à la sortie. Ainsi, trois quarts des femmes présentent, à la sortie de prison, un trouble psychiatrique. En dépit de cet état des lieux alarmant, des normes juridiques tant internationales que nationales encadrent le droit à la santé des personnes détenues en général et des femmes détenues en particulier.

Sophie SAAB - TSNOBILADZÉ

*Médecin généraliste (Association FOCUS Fertilité,
Association FACTS About Fertility)*

Le Docteur Sophie SAAB-TSNOBILADZÉ est médecin généraliste, diplômée de l'université Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, France. Elle est formée à la méthode FertilityCare - NaProTechnology. Elle est co-auteur du livre « Cycle féminin au naturel » (2022, Editions Leduc). Conférencière auprès des étudiants et des professionnels de santé, elle est également cofondatrice de l'association FOCUS Fertilité. Depuis 2024, elle est intervenante certifiée pour l'association FACTS About Fertility. Fière de ses racines françaises, géorgiennes et libanaises, elle vit maintenant aux Etats-Unis.



Les Méthodes d'observation du cycle. Une réponse éthique et efficace pour la santé de la femme

Les droits des femmes, notamment dans le domaine de l'éducation, de l'égalité devant la loi, de la santé et de la fertilité, font l'objet d'une mise en avant importante. De nombreux acteurs de ce mouvement fondent leur travail sur une information apportée à la population, notamment féminine. Cependant, des études montrent que la méconnaissance concernant le cycle féminin et la fertilité persiste. Cela a des conséquences majeures sur les décisions prises par les femmes, et donc sur les événements de leurs vies reproductives. On constate ainsi que les grossesses non planifiées (et donc les IVG) sont fréquentes malgré un usage répandu des contraceptifs. La prévalence de l'infertilité, déjà élevée, augmente. Les Méthodes d'observation du cycle (MOC) sont des méthodes développées et évaluées scientifiquement. Elles reposent sur l'observation quotidienne de biomarqueurs de fertilité et permettent à la femme de se repérer précisément dans son cycle. Les MOC présentent quatre utilités principales : suivre sa santé gynécologique, éviter une grossesse, favoriser une grossesse et améliorer le diagnostic ainsi que le traitement des causes des problèmes gynécologiques et de l'infertilité. En impliquant les hommes aux côtés des femmes, elles facilitent un partage de la charge mentale pour la gestion de la fertilité. Nous verrons comment les MOC aident à répondre aux besoins des femmes de manière éthique, innovante et efficace.



Contactez-nous

UNESCO Chair in Bioethics and Human Rights

-  info@unescobiochair.org
-  www.unescobiochair.org
-  Via degli Aldobrandeschi, 190 - 00163, Roma

